

Le 1^{er} novembre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le mardi 1^{er} novembre 2011, à 12 h 10, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Sylvain Hudon

M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Michael Schmouth, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Adoption de l'ordre du jour

351-2011 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que rédigé.

Divers travaux à l'hôtel de ville et au centre culturel – Directive de changement numéro A-04

CONSIDÉRANT la directive A-04, révision 01, émise par l'architecte le 19 octobre 2011, concernant le remplacement d'environ 60 fenêtres en bandeau, de dimensions variées;

352-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPROUVER, dans le cadre des divers travaux à l'hôtel de ville et au centre culturel (projet numéro QC89-483), les modifications décrites à la directive de changement numéro A-04, et de décréter une dépense de 46 485 \$, toutes taxes en sus, payable à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 6-2009;

D'AUTORISER M. Jacques Desjardins, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 6-2009.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions des contribuables

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

353-2011 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 12 h 15.